



## ***Le PCF Drôme communique***

### **Généralisation de la Sécurité Sociale : 80 ans !**

Ce 22 mai 2026 marque le 80ème anniversaire de la "généralisation de la Sécurité Sociale". Elle avait été créée par le ministre communiste Ambroize Croizat avec la contribution de son directeur de cabinet Pierre Laroque, par "l'ordonnance 45-2250" du 4/10/1945. Elle instituait la protection sociale pour l'ensemble de la population. Des professions non salariées et agricoles s'y opposaient.

80 ans après, la population place la santé au centre de ses préoccupations quotidiennes. Des mobilisations citoyennes se développent ici contre une suppression de "lits hospitaliers", là pour défendre une maternité ou un service d'urgences en manque de personnel. Ailleurs les salariés d'EHPAD doivent se mobiliser pour des conditions de travail dignes et pour qu'un personnel suffisant assure un séjour digne des résidents.

Pour beaucoup de citoyens l'accès aux soins est une galère, soit par manque de médecins, d'hôpitaux ou de maternité de proximité, soit confrontés à des spécialistes trop rares ou pratiquant des "dépassements d'honoraires" exorbitants. De multiples stratégies soumettent les hôpitaux à la logique des grands groupes capitalistes.

Après un vote difficile du "budget de la Sécu" (PLFSS 2026) le gouvernement prévoit "un gel" de 6 milliards d'Euros sur les crédits votés, ainsi que le maintien des "exonérations" de "cotisations sociales" au bénéfice des employeurs.

La Sécurité Sociale n'est pas responsable de la dérive de la "dette de la France" surtout quand 36 Md€ supplémentaires, des ressources de notre pays vont aller à l'armement d'ici 2030.

Le PCF est déterminé à défendre et à refonder notre "Sécu" qui passe par :

- une autre gestion des entreprises visant le développement de l'emploi, des productions, avec augmentation des salaires et plus de formation,
- la taxation des "Revenus financiers" des entreprises, 592,1 milliards en 2024 selon les "Comptes de la Nation".
- une "modulation" des cotisations des entreprises pour favoriser celles développant emploi et formation.

L'affirmation d'A Croizat le 8 août 1945, à l'Assemblée Nationale, conserve toute sa valeur : "La Sécurité Sociale est l'instrument de tous les progrès sociaux qui doivent dans l'avenir se réaliser".

Jean Marc Durand,

Secrétaire départemental PCF Drôme.